Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.22. — TELEPHONE

VOL DE FOURRURES

M. Leburcq, négociant rue de la Gare, a déposé une plainte concernant un vol de fourrures commis à son préjudice.

On lui a dérobé une étole en hermine valant 675 francs et un manchon d'une valeur de 150 francs.

EAU POTABLE

Par suite de la vidange du réservoir inférieur de Mouvaux, la distribution d'eau potable sera faible sur tout le réseau pendant 39 heures environ à partir de mardi à 5 heures de l'après-midi.

A L'HOPITAL

L. Jeune Paul Roll, 19 ans couvreur, demeurant rue Turgot, a été admis hier à l'hôpital de la Fraternité. Il s'était blessé aux mains assez sérieusement.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la Filature du Nord, Florentin Nanson, demeurant à Roubaix, s'est blessé à l'annulaire droit en vaquant à son travail. 20 jours de repos. Docteur Legers.

— A la même usine, un ouvrier fileur, Fernand Delecourt, âgé de 23 ans, demeurant à Wasquehal, 20 jours de repos. Docteur Butin.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — *Naissances.* Lucien et Eugène Remy, rue de Croix.

Décès. — Richard Depoorter, 84 ans, sans profession, rue Carpeaux, 128.

WATTRELOS

LES COULONNEUX. — MM. Fortuné Dubreu, demeurant rue des Trois-Pierres, 58, et Jules Deignon, rue d'Audenarde, maison Foulon, sont autorisés à élever et à entraîner des pigeons-voyageurs.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Naissances. — Pierre Depraele, rue du Sapin-Vert, 6. — Yvonne Beuscart, rue de Leers. — Henri Lutun, rue du Rivage, 62. — Blanche Clarhaut, rue de l'Hôpital, 36. — Albert Olivier, rue Pierre-Catteau, 57. — Laure Desloover, rue d'Audenarde, maison Fauvareau.

Décès. — Denise Moulart, 1 mois, rue des Aliens, 252. — Alexandre Zguld, 5 mois, rue Monge, 76.

CROIX

UN VOL A L'HOSPICE DE CROIX. — Après avoir fracturé la porte de la rue des Ogiers, des voleurs se sont introduits dans les jardins de l'hospice, ont fracturé la porte du clapier et ont enlevé 6 magnifiques lapins ; un tout petit a été laissé.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

FLERS

Un blessé sur la grand'route

On trouve un homme râlant sur la route de Lille à Leers. — C'est un ouvrier de Lille.

Dans la nuit de lundi à mardi, des passants trouvaient, sur la route de Lille à Leers, un blessé dont l'état paraissait excessivement grave.

Le malheureux, dans l'impossibilité d'articuler une parole, son identité n'avait pu être établie ; ce ne fut qu'à la mairie de Flers, où l'on avait transporté le moribond, qu'on découvrit sur lui divers papiers qui permirent d'établir qu'il s'agissait d'un certain Arthur Dumont, né à Roubaix le 8 juin 1862, peintre en bâtiment, demeurant rue des Etaques, 40 à Lille.

Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur appelé en hâte, le blessé fut transporté de la mairie de Croix à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, où il fut admis d'urgence.

Dans la matinée, Dumont fut examiné sérieusement par MM. Butruille père et fils, chirurgiens de l'hôpital, qui relevèrent sur le malheureux de nombreuses blessures, notamment au crâne. Sur les mains, les pieds et le dos, on relève des traces de contusions gaufrées. Les praticiens ont également constaté une lésion de la colonne vertébrale.

On croit que le malheureux, dont l'état est désespéré, a été tamponné par une automobile, qui aurait, après l'accident, pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Funérailles officielles de M. Meurillon

LES DISCOURS

Voici le texte officiel des discours qui furent prononcés lundi aux obsèques de M. Meurillon, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing et dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro :

DISCOURS DE M. LEDUC

M. LEDUC, adjoint au maire, a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Monsieur le Maire de Tourcoing, ne pouvant, à son grand regret, assister aux funérailles du lieutenant Meurillon, m'a prié de l'excuser et d'adresser à sa place et au nom de l'Administration, le dernier adieu de la Ville de Tourcoing, à l'officier dévoué que nous conduisons à sa dernière demeure.

Ce n'est pas une mince besogne, Messieurs, que d'organiser la lutte contre l'incendie dans une cité comme la nôtre où d'immenses bâtiments à plusieurs étages abritent des milliers de broches. Il faut à celui qui combat les flammes des qualités inouïes de sang-froid, d'énergie tranquille, de courage héroïque, pour faire la part du feu et réduire à leur minimum les dégâts occasionnés par l'incendie.

Toutes ces qualités, Léon Meurillon les possédait au plus haut de gré, Messieurs, et la présence parmi vous des plus notoires de nos industriels et des représentants les plus connus des compagnies d'assurances est la preuve la plus évidente de l'estime dans laquelle Tourcoing tenait le lieutenant commandant la Compagnie des Pompiers.

Combien de fois, — je m'adresse à présent à la population travailleuse — le chômage et ses tristes conséquences ont-ils été épargnés à l'ouvrier grâce à l'esprit de décision de l'admirable officier qui dirigeait le corps d'élite que la Ville de Tourcoing est fière de posséder.

Le lieutenant Meurillon était souverainement bon et sympathique : on ne lui connaissait pas d'ennemis ; ses hommes l'adoraient, il vous suffira du reste, Messieurs, de voir la douleur navrante qu'éprouvent les braves gens que Meurillon aimait comme on aime des frères plus jeunes, pour vous rendre compte du vide énorme que laisse au cœur de ses compagnons la disparition de leur chef.

Le simple énoncé des états de service de ce brave disparu en pleine activité vaudra mieux à lui seul qu'un éloge, toujours banal :

Léon Meurillon naquit à Béthune, le 18 février 1862, d'une honnête famille d'ouvriers. Incorporé le 5 décembre 1882 au 79e régiment d'infanterie, il entrait, sur sa demande, le 10 août 1884 dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris. Soldat distingué et vaillant, il fut cité plusieurs fois à l'ordre du jour, notamment lors de l'incendie d'un immeuble situé 30, place Victor Hugo, à Paris.

Son congé terminé, Meurillon entra dans le corps des sapeurs-pompiers caserné à Tourcoing, comme sergent le 28 septembre 1887. Adjudant le 1er avril 1893, sous-lieutenant le 7 mars 1896, la consécration définitive lui fut offerte le 24 février 1904 et les galons de lieutenant-commandant des pompiers furent la récompense méritée d'une vie entièrement vouée à l'accomplissement du devoir.

Le lieutenant Meurillon dont le courage héroïque égalait la modestie se signala à plusieurs reprises dans des circonstances tragiques.

Le 30 septembre 1896, un incendie éclatait chez M. Vancommelbeck, négociant en caoutchouc, rue de Tournai. Les pompiers prévenus alors que le magasin flambait déjà, arrivèrent en toute hâte.

Deux bébés, l'un âgé de 13 mois, l'autre de quelques semaines, reposaient à l'étage. Meurillon dressa une échelle contre la fenêtre, pénétra dans la chambre remplie de l'âcre fumée de caoutchouc calciné et délivra les deux enfants qui dormaient toujours.

Le 8 août 1912, à l'incendie de la filature Motte-Dewavrin, rue des Anges, deux pompiers installés sur les toits et assiégés par les flammes ne durent leur salut qu'à l'audace et à la présence d'esprit du lieutenant Meurillon.

Le gouvernement de la république décerna à ce vaillant, à la date du 22 septembre 1897, la médaille d'argent de 2e classe, et le 26 février 1903 la médaille d'argent de 1re classe. M. Gustave Dron, notre député-maire, qui le tenait en haute estime, venait de le proposer pour la Légion d'honneur. La croix des braves aurait été la juste récompense de tant d'actes de dévouement et d'abnégation. M. Meurillon comptait, en effet, 30 années de service dans le corps des pompiers, dont 26 consacrées au service de la ville de Tourcoing.

Administrateur émérite, chef aimé et respecté, il avait organisé un corps de sapeurs-pompiers qu'on pouvait citer comme modèle. Malgré le peu d'hommes casernés mis à sa disposition, il avait toujours été à la hauteur de sa tâche, et la ville de Tourcoing peut lui être reconnaissante de ce qu'il a fait pour elle.

Le lieutenant Meurillon ressentit ses premières atteintes du mal qui devait l'emporter lors de l'incendie de la filature Christory il y a six semaines. Il était au lit lorsque huit jours plus tard un nouvel incendie éclata et malgré les supplications de sa femme, il courut bravement au feu, et en revint plus épuisé que jamais. Il dut alors s'aliter pour ne plus se relever. Il accepta stoïquement le samedi 21 décembre l'opération que lui proposaient les médecins. Pendant quelques jours on put croire que sa robuste constitution aurait eu raison de la maladie, mais mardi dernier le mal empira et notre brave lieutenant expira vendredi matin.

Je ne voudrais pas terminer cet adieu amical sans présenter les condoléances de notre vieille cité, à sa femme, à ses enfants, à sa vieille mère. L'Administration municipale saura lui prouver sa reconnaissance.

Nous chérissons nos morts à Tourcoing, Messieurs, et le souvenir du lieutenant Meurillon restera gravé dans nos mémoires.

Lieutenant Meurillon, au nom de la ville de Tourcoing que vous avez si loyalement servie, au nom de M. Dron que vous aimiez tant, au nom de tous ses collègues, je salue en vous pour la dernière fois le plus brave des pompiers.

DISCOURS DE M. FLAMENT

M. FLAMENT, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers, a prononcé le discours suivant :

Je ne puis laisser fermer cette tombe sans retracer brièvement la noble carrière de notre cher disparu.

Celui qui vient de nous quitter aussi brusquement, notre chef aimé et respecté, M. Léon Meurillon est né à Béthune (Pas-de-Calais), le 18 février 1862. Ses parents, de braves cultivateurs, lui apprirent de bonne heure le métier de plafonneur. Courageux et intelligent, il exerça ce métier jusqu'à son départ pour le régiment.

Appelé le 5 décembre 1883 à remplir son devoir militaire, il fut incorporé au 79e régiment d'infanterie.

Son caractère jovial et sa belle franchise lui attirèrent l'affection de tous ses camarades.

Sur sa demande, il entra le 10 août 1884 au régiment des sapeurs-pompiers de Paris. C'est là que je l'ai rencontré pour la première fois, pour ensuite le suivre et ne le quitter qu'ici à sa dernière demeure. Aussi, c'est avec la plus poignante émotion que je salue ici sa dépouille mortelle.

Il ne tarda pas à s'y distinguer par son dévouement et son courage.

Il y accomplit des sauvetages au péril de sa vie. Il fut notamment cité à l'ordre du jour, à la suite d'un feu d'appartement, 30, place Victor-Hugo, à Paris, le 1er février 1885.

Entré au corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing comme sergent, le 28 septembre 1887, il s'y fit aussitôt remarquer par son amour du métier et sa nintrépidité le désignèrent à l'attention de ses chefs, et le 1er avril 1893, il était promu au grade d'adjudant pour devenir sous-lieutenant le 7 mars 1896.

Je ne saurais ici détailler, ni rapporter tous les actes de courage accomplis par le lieutenant Meurillon dans les 2.000 incendies qu'il eut à combattre, je me contenterai d'en citer deux où il mit son audace et sa valeur en relief.

Le 30 décembre 1896, il se distingua à l'incendie de chez M. Vancommelbeck, rue de Tournai, 4, où il sauva 2 bébés endormis à l'étage. Cette action d'éclat lui valait la médaille d'argent de 2e classe.

Le 8 août 1902, à l'incendie de l'établissement Dewavrin, rue des Anges, il brave encore la mort pour secourir deux de ses pompiers en danger de périr dans les flammes. Il eut la grande joie de les sauver. Son sang-froid et son courage en cette circonstance lui valurent, le 26 février 1893, la médaille d'argent de 1re classe.

Au départ de M. le lieutenant Charles Gomez, M. Léon Meurillon, que ses états de services désignaient à l'Administration municipale, fut nommé sous-lieutenant, puis lieutenant-commandant le 24 février 1904.

C'est depuis lors surtout que nous pûmes apprécier les brillantes qualités de ce bon chef, de cet homme de cœur. Toujours, il paya de sa personne, nous montrant l'exemple du devoir dans les circonstances les plus difficiles.

Le lieutenant Meurillon n'était pas pour nous un chef dans l'acceptation du mot, c'était un père, un véritable ami (son mot favori n'était-il pas d'ailleurs : Mon ami). Il ne prenait jamais ce ton de commandement qui impose et fait obéir à regret. Il savait se faire comprendre et aimer de nous tous.

Nous comptions avoir le bonheur de le posséder jusqu'à sa mise à la retraite, nous l'espérions d'autant plus qu'il paraissait jouir d'une santé florissante. La triste destinée en a décidé autrement.

La terrible maladie est venue livrer à cette forte nature l'assaut suprême et malgré l'énergie et le courage qu'il a montrés à ses derniers moments, comme il l'avait fait toute sa vie, l'implacable mort qu'il avait tant de fois bravée au cours des nombreux incendies qu'il eut à combattre, le guettait à un de ces détours de la vie et vient tel un voleur l'enlever à notre affection.

Nous mélangeons nos larmes à celles de sa chère épouse, de ses enfants et de sa vieille mère. Ils permettront bien à tout le corps des pompiers de partager leur chagrin. Puisse donc notre sympathie attristée alléger leur douleur et contribuer à les aider à supporter patiemment cette cruelle épreuve.

Lieutenant Meurillon, en vous pleurant, nous vous promettons de suivre l'exemple que vous nous avez toujours donné : celui de ne jamais s'écarter du devoir. Votre souvenir restera vivace parmi nous.

Dormez en paix. Vous avez passé votre vie en faisant le bien.

Chef, adieu.

DISCOURS DE M. LAMBION

Au nom des Sauveteurs du Nord, M. LAMBION prononce ce discours :

Des voix plus autorisées que la mienne viennent de retracer la brillante carrière, hélas trop tôt brisée, de notre ami Meurillon, aussi est-ce au nom de notre grande famille des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, et en particulier de ses camarades de la section de Tourcoing, que je viens lui adresser le suprême adieu.

Une Société comme la nôtre est fière de posséder dans ses rangs des hommes de la valeur de notre camarade ; membre actif depuis 1897 et s'étant distingué bien des fois par des actes de courage, c'est avec une grande joie que tous nous avons applaudi aux récompenses que notre Conseil d'administration lui a décernées à différentes reprises et c'est avec une plus grande joie encore que nous espérions pour lui, et sous peu, la Croix de la Légion d'honneur.

Vous tous, Messieurs, qui l'avez connu, savez combien il était bon époux et bon père, ses fils peuvent être fiers de l'héritage d'honneur qu'il leur lègue. Oh ! oui, pleurez ce père dévoué, cet homme de bien, il le mérite. *Cette assistance si émue me prouve qu'elle veut comme vous payer au cher défunt, devant cette tombe si prématurément ouverte, un tribut de reconnaissance et de regrets.*

Que les témoignages de sympathie que nous apportons tous adoucissent la terrible douleur que vous cause cette mort soudaine.

Cher Meurillon, l'exemple de vos mâles vertus civiques sera pour toujours gravé dans nos cœurs de Sauveteurs, toujours prêts à sacrifier leur vie pour sauver leurs semblables.

Au nom de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, au nom de vos camarades de la section, adieu.

LA GREVE DES MECANICIENS

Les ouvriers mécaniciens grévistes et lock-outés réunis en assemblée générale, au nombre de 450, dans la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, le mardi 31 décembre, à 10 heures du matin, après avoir examiné la situation qui leur est créée.

Considérant que 300 ouvriers ont obtenu satisfaction, que les 150 mécaniciens pour lesquels nous avons continué la grève appartiennent pour la plupart aux ateliers de construction.

Que les constructeurs, au cours d'une entrevue avec des délégués de plusieurs établissements se sont engagés à augmenter leurs ouvriers au fur et à mesure.

Que dans un esprit de conciliation et sans jamais nous départir de nos bonnes intentions, faisant confiance aux promesses patronales que l'on peut se permettre de considérer comme générales.

Tenant compte de l'engagement pris par les ouvriers de cesser le travail le 18 janvier 1913, si les patrons contre toute attente ne respectaient pas leurs engagements.

Considérant que tous les patrons ont fait la promesse formelle de ne pas faire de victimes de grève.

Que pour permettre aux ouvriers, comme l'ont décidé, les patrons et le comité de grève, il est nécessaire que cette reprise ait lieu le même jour et à la même heure.

Décident que la reprise générale du travail aura lieu, tant dans les constructions que dans les établissements industriels, le jeudi 2 janvier, à 8 heures et demie du matin.

Cet ordre du jour proposé par le comité de grève a été voté à l'unanimité moins dix voix.

Pour l'assemblée générale des grévistes :

Le Comité de grève.

BAINS MUNICIPAUX

L'administration prévient le public que l'établissement des bains sera fermé aujourd'hui 1er et demain 2 janvier 1913.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier dans la soirée, le nommé Vandevenne Alphonse, âgé de 62 ans, sans profession, demeurant rue de la Potente, maison Destombes, a tenté de se suicider en se tirant un coup de révolver dans la tempe gauche et un autre dans le côté gauche du ventre.

D'après l'enquête qui a été faite, Vandevenne avait tiré un premier coup après sa femme, parce qu'elle ne lui rendait plus l'argent que ses enfants leur donnaient pour vivre. L'état du blessé est très grave. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE

Demain soir, à 7 heures précises, aura lieu la dernière épreuve des championnats de natation de l'Union sportive Tourquennoise, sur le parcours de 25 mètres dribbling.

Les nageurs absents seront classés derniers, afin de donner le classement général de suite.

HOTEL DE VILLE

A l'occasion du renouvellement de l'année, les divers bureaux de l'Hôtel-de-Ville seront fermés le 2 janvier après-midi.

PHARMACIENS DE GARDE

Pour aujourd'hui mercredi 1er janvier, MM. Vanneufville, 6, rue Saint-Jacques; Dubois, 50, rue du Tilleul; Levin, 53, rue de Gand.

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 30 décembre 1912 : Laine peignée 89.014 kilos. — Laine filée 25.391 kilos. — Blousses et laines diverses 49.711 kilos. — Cotons, jutes, etc. 17.000 kilos. — Total 181.316 kilos.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui 1er janvier, en matinée, à 3 heures, et en soirée, à 8 heures et demie, LE COMTE DE LUXEMBOURG, opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar, avec le concours de Mlle Capelli, du Théâtre de l'Apollo, dans le rôle de Juliette.

Jeudi, à 8 heures et demie, LE COMTE DE LUXEMBOURG.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 31 décembre 1912

Naissances. — Flora Dessauvages, rue Nationale, 122. — Albert Dus rue Nationale, 122, — seraies.

Décès. — Auguste-Albert Wittemberg, négociant, 48 ans, rue de la Malcense, 52. — Marie Dausette, sans profession, 72 ans, rue Winoc-Chocqueel, 13.

RONCQ

UNE VIEILLE HISTOIRE DE VOL. — Nous avons dit, il y a quelque temps, que la justice s'occupait, à nouveau, d'un vol d'une somme de 3,000 francs commis, il y a environ deux ans, au préjudice de M. Debaudrenghien, tisserand, à la sortie de l'estaminet Delcourt.

Deux personnes, un homme et une femme, avaient été inculpées par M. Raymond, juge d'instruction, chargé de cette affaire, mais aucune preuve n'ayant pu être relevée contre ces deux personnes, le magistrat instructeur a signé un non-lieu en leur faveur.

LILLE

Lille la nuit

A COUPS DE CHOPE !

Les habitants de la rue des Etaques étaient mis en rumeur lundi vers 8 heures du soir par des éclats de voix et des bruits de verrerie brisée, semblant provenir de l'estaminet portant le numéro 9 de l'endroit précité.

Avertis par un rassemblement comprenant une vingtaine de personnes que quelque chose d'anormal se passait, deux agents se rendirent sur les lieux et procédèrent à une enquête.

Ayant pénétré dans l'estaminet ils constatèrent que Mme D..., 50 ans, demeurant rue des Etaques, venait de blesser au côté gauche du front, à l'aide d'une chope, un sieur Richard L..., 30 ans, journalier rue du Vieux-Faubourg.

Le blessé avait dû répliquer, car Mme D... portait elle-même une assez forte coupure au poignet gauche.

Conduits au poste de police de la rue de Fives, les deux belligérants qui refusèrent mutuellement de porter plainte, reçurent les soins d'un docteur qui les pansa.

On sut ainsi que la querelle entre M. L... et Mme D... avait été motivée par l'attitude du journalier vis-à-vis de la fille de Mme D... qu'il rendit mère à plusieurs reprises et qu'il refusa néanmoins d'épouser.

Etant légèrement pris de boisson, le journalier s'était au surplus moqué de sa maîtresse devant la mère de celle-ci puis était allé ensuite achever de s'enivrer dans un estaminet voisin.

Mais les deux femmes l'ayant rejoint l'interpellèrent...

...D'où les éclats de voix et les bruits de verrerie brisée qu'entendirent lundi soir les habitants de la rue des Etaques.

A COUPS DE COUTEAU

Au cours de l'avant-dernière nuit, vers deux heures du matin, M. Arthur Dubois, 40 ans, couvreur, demeurant rue Mourmant 38, passait place Simon-Vollant, en compagnie d'une femme, âgée d'une trentaine d'années, dont il avait fait la connaissance dans un estaminet de la rue de Paris.

Soudain il vit venir à lui un individu de petite taille qui, paraît-il, lui demanda de vouloir bien lui remettre son porte-monnaie.

M. Dubois n'ayant pas voulu se conformer à cette invitation aussi peu délicate que brutale, l'individu bondit sur lui et lui porta un coup de couteau qu l'atteignit à la tête, près de l'oreille.

Aux cris poussés par sa victime, l'homme au couteau prit la fuite à toutes jambes et suivi de la compagne de M. Dubois qui, certainement doit être sa complice, alla rejoindre deux individus qui l'attendaient près du boulevard Louis XIV.

A ce moment arriva M. Abel Chevalier, 33 ans, assureur, demeurant 14, place Simon Vollant, qu'avait attiré les cris du blessé, à qui il porta secours. Conduit à l'Hôpital St-Sauveur, celui-ci y reçut des soins empressés. Le lendemain matin, il regagnait son domicile.

M. Lamarque, commissaire de police du 6e arrondissement, a ouvert une enquête pour rechercher l'agresseur de M. Dubois. Ce dernier avait d'ailleurs remarqué cet individu dans l'estaminet où il fit la connaissance de la femme en compagnie de laquelle il se trouvait lors de son agression.

Mais peut-être eut-il à ce moment, le tort de montrer avec trop d'obstentation aux consommateurs, les pièces d'argent qui se trouvaient dans son porte-monnaie. Ceci expliquerait la raison pour laquelle il fut attaqué.

Quant à la femme, celle-ci lui aurait déclaré qu'elle venait d'être renvoyée d'un restaurant où elle était employée.

La police suit donc une piste dans ce sens, bien qu'elle suppose avec raison, que cette personne dont elle possède un signalement complet, est la maîtresse du rôdeur nocturne ayant attaqué M. Dubois et que, par conséquent, elle n'avait aucune raison de donner à son sujet, des indications de nature à la faire retrouver.

Les accidents de la rue

Au bas d'un car

Un jeune porteur de dépêches, le nommé Raymond Lesta, 15 ans, demeurant rue de l'Arbrisseau, se trouvait vers 7 heures et demie du soir sur le marchepied d'un tramway D traversant la rue Solférino.

Ayant soudain perdu l'équilibre, il tomba à la renverse alors que le car marchait à une certaine allure.

Grièvement blessé à la tête, le jeune homme fut relevé par des passants et transporté dans une maison voisine. Il y reçut les soins d'un docteur qui diagnostiqua une fracture probable du crâne.

Le télégraphiste a été reconduit à son domicile en voiture d'ambulance.

COLLISION DE TRAMWAYS

Mardi, vers 5 heures du soir, le car F, numéro 801, arrivait rue Faidherbe, et franchissait une courbe pour entrer rue des Ponts-de-Comines, lorsque le car H numéro 811 venant de la gare, le tamponna violemment.

Sous le choc, une glace avant du car tamponneur vola en éclats et la tôle avant fut fortement endommagée.

Les dégâts sont purement matériels. Quant aux voyageurs, ils en furent quittes pour un peu d'émotion.

Le drame de la rue du Port

L'état du blessé

On sait dans quelles circonstances M. François Dumetz, demeurant rue du Port, fut blessé d'un coup de revolver à la poitrine, au cours d'une chicane d'intérêts, par une jeune femme, Mme Achte.

L'état de M. Dumetz qui semblait s'être amélioré, s'est soudainement aggravé dans la journée d'hier. C'est à ce point que le médecin qui le soigne a peur que le blessé ne passe pas la nuit.

MEFIEZ-VOUS DES AMIS DE RENCONTRE

Après avoir fait une promenade, vendredi dernier, en compagnie d'un individu de rencontre, l'imprimeur Elie Dubois, 18 ans, domicilié rue de Lille, à La Madeleine, entrait dans un cinéma de la rue de Béthune, pour y suivre sur l'écran des exploits de Cartouche, de Mandrin et Cie.

Dubois ayant offert une consommation à son camarade de rencontre, donna une pièce de 5 francs à la serveuse pour solder la dépense.

L'inconnu s'en étant aperçu, quitta précipitamment l'imprimeur, et, alla au comptoir recevoir les 4 fr. 80 qui revenaient de la pièce, en déclarant qu'il était envoyé par son frère.

En possession de l'argent, l'indélicat copain disparut. M. Dubois ne pouvant oublier qu'il avait été « roulé » se mit à la recherche de son voleur, et, l'ayant rencontré hier matin, Place de la Gare, le fit arrêter. C'est un nommé Auguste Lherminez, 23 ans, mécanicien, demeurant, 65, rue Saint-Sauveur. Un procès-verbal pour vol a été rédigé à sa charge.

LA COLERE EST MAUVAISE CONSEILLERE

Un garçon de chambre, M. Antoine Pacq, 36 ans, employé dans un hôtel du Centre, entrait au Bar Chagnot, et y commandait une consommation.

L'attitude du client était si bizarre qu'on le pria de sortir, afin de laisser les autres personnes tranquilles.

Furieux de cette fin de non-recevoir, Antoine, perdant *toute contenance*, s'empara d'un petit panier rempli de croissants qu'il jeta sur le sol. Comme il menaçait de tout briser, le patron, aidé de plusieurs garçons, réussit non sans peine, à mettre dehors le trop violent domestique, qui glissa sur le trottoir et tomba.

Dans sa chûte, il ne se fit qu'une légère blessure à l'arcade sourcillière droite. Après pansement, l'irascible Antoine put regagner seul son logis.

LA GELEE ET LES COMPTEURS A EAU

On rappelle aux abonnés à la distribution d'eau qu'à l'approche des grands froids, il est de leur intérêt de protéger de la gelée

Il leur conseille, en outre, de vider, chaque soir les canalisations intérieures par la manœuvre des robinets d'arrêt et de décharge placés dans les sous-sols et de s'assurer du bon état de ces robinets.

Chaque hiver, des dégâts très importants sont constatés, par suite de l'éclatement du compteur ou des tuyauteries, dégâts que l'on peut facilement éviter par l'observation des prescriptions ci-dessus.

DUNKERQUE

Suites mortelles d'un accident

Il y a une dizaine de jours, le docker Léon Gilbert, 50 ans, de Rosendael, recevait une benne de briquettes sur la tête en travaillant au port, et était transporté à l'hôpital. Le malheureux y est mort lundi soir. Il avait subi l'opération du trépan et était resté dans le coma.

Deux noyés dans le port

Hier matin, vers neuf heures, on a retiré du port, Darse III, le cadavre du marin anglais Hawkins, du vapeur « Kaipara ».

Le corps a été transporté à la Morgue pour être examiné par le médecin légiste. Une enquête est ouverte.

— Hier matin également, vers dix heures et demie, on a retiré du bassin du Commerce le corps d'un vieux garde-feu, Louis Vaneurelle, 73 ans, demeurant rue du Collège. Le corps du malheureux ne portait aucune trace de blessure. On croit à un accident.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ROSENDAEL

LE DRAME DE JALOUSIE

Nous avons relaté hier le drame de la jalousie qui s'était déroulé à Rosendael.

La victime, Jeanne Nortier, est dans un état meilleur. Son amant, Nicolin, n'aura donc à répondre que du délit de coups et blessures. Ses antécédents ne sont pas du tout défavorables : c'est un garçon sérieux, courageux et honnête.

VALENCIENNES

A L'HOTEL DE VILLE

La municipalité de Valenciennes ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

Les Bureaux de la Mairie seront fermés jeudi 2 janvier, après-midi.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

PASSEZ, VITRIER ! — Lundi matin, un individu nommé Charles Depelsener, récemment occupé comme voiturier au service de M. Delezenne, passait en face du bureau de police avec un tombereau chargé d'immondices.

Voulant activer l'allure de son cheval, il maltraita l'animal de telle façon que celui-ci recula et le tombereau est allé défoncer en partie la vitrine du café Barthe.

CONDE-SUR-L'ESCAUT

Chute mortelle

Nous avons dit qu'au cours d'une crise de neurasthénie Ed. Duvost, demeurant rue Dervaux, s'était jeté par la fenêtre du premier étage de sa demeure.

M. Duvost, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, a succombé lundi soir aux suites de ses blessures.

QUIEVRECHAIN

QUELLE CUITE ! — En l'absence de M. Armand Pecqueur, cabaretier, on s'est introduit, en escaladant le mur d'une buanderie dans sa demeure et on y a pris seize bouteilles de vin rouge et cinq bouteilles de liqueur.

M. Pecqueur a porté plainte.

SAINT-AMAND

Noyé dans la Scarpe

L'AUTOPSIE

M. le docteur de Lauwereyns, médecin légiste, commis par le Parquet, s'est rendu à Saint-Amand et a procédé à l'autopsie du sieur Cyr Sandeau, trouvé noyé dans la Scarpe.

Le praticien a conclu à une asphyxie par immersion.

On croit à un suicide.

TRITH-SAINT-LEGER

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Vers six heures et demie du soir, en gare du Poirier, M. Alexandre Bukez, 59 ans, ouvrier de la Société anonyme des produits chimiques, se disposait à traverser les voies quand arriva l'express 342.

Le malheureux fut renversé par le déplacement d'air et projeté sur le sol. Il se luxa le coude et le pied droits.

Buitez a été transporté en voiture à son domicile.

PROUVY

LE REVOLVER. — M. François Mollet, cultivateur, a constaté la disparition de son revolver chargé de six balles, qui se trouvait appendu dans sa cuisine.

Il soupçonne son domestique, Marcel David, 18 ans, de s'être rendu coupable de ce vol.

Le jeune homme est disparu depuis lors. M. Mollet subit un préjudice de 55 francs.

FRESNES

DESERTEUR. — M. Léon Martin, employé d'octroi, a trouvé, près de la mairie, un paquet contenant des effets militaires et une lettre dans laquelle le chasseur Léon Warquené, du 9e bataillon en garnison à Longwy, informait son capitaine qu'il désertait pour rejoindre son amie.

LA TRINGLE QUI BLESSE. — Jeanaglio Jean, 29 ans, frappeur à la Société d'Etirage, s'est blessé à la main gauche en plaçant une tringle sur l'enclume.

LE MANCHON QUI COUPE. — Néel Clémentine, 35 ans, porteuse de manchons aux verreries M. Wagret, s'est coupé au bras gauche en heurtant un manchon qui se trouvait sur son passage.

UN ECLAT DE VERRE. — Lelièvre Alfred, 40 ans, verrier à vitres du même établissement, en coupant un manchon, a été blessé à l'œil droit par un éclat de verre.

LES DEUX BERLINES. — Delannoy Jean-Baptiste, 14 ans, galibot aux Mines de Thivencelles a été pressé entre deux berlines, d'où contusion de la région abdominale crurale gauche et plaies aux pieds.

ANZIN

ARRESTATION. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Jules Huvelle, qui, au cours d'une discussion, se livra à des violences sur le sieur Julien Maerte et la femme Maria Aubert, ses locataires.

L'agent Cazin fut également victime de voies de faits de la part de cet individu.

Conduit au Parquet, Huvelle a été, après interrogatoire, écroué à la maison d'arrêt.

DOUAI

A la Brayelle

LES ORDRES SE SUIVENT... ET NE SE RESSEMBLENT PAS !

Nous avons annoncé voici quelque temps que les appareils militaires type Bréguet et leurs pilotes devaient quitter la Brayelle pour Etampes.

Contre ordre fut donné et jusqu'à nouvel avis les Bréguet devaient rester à Douai.

Une nouvelle décision vient d'être prise. Les Bréguet partent... à moins qu'un nouveau contre-ordre ne les laisse chez nous... Ce qui est parfaitement possible...

Mais si les aviateurs et le public y comprennent encore quelque chose...!

VAGABOND

Une fois encore, la gendarmerie a arrêté pour vagabondage Edouard Fauqueux, 31 ans, originaire de Douai.

MATCH DE FOOT-BALL

Aujourd'hui mercredi, le Sporting Club Douaisien rencontrera le Club Athlétique Dionysien. Ce match promet d'être très intéressant, le Club Athlétique Dionysien étant le second du championnat de Paris de deuxième série à l'heure actuelle.

LES VOLS AU 27e D'ARTILLERIE

Nous avons relaté la série de vols qui furent commis au préjudice de M. Ego, maître tailleur au 27e d'artillerie. L'enquête ouverte amena l'arrestation du soldat Barissel, qui déclara avoir remis les coupons qu'il avait dérobés à la femme Coulon et à la femme Carpentier qui furent poursuivies comme recéleuses.

M. Certeux, juge d'instruction, vient de clore son instruction et a renvoyé devant le Tribunal correctionnel Barissel et la femme Carpentier.

La femme Coulon, défendue par Me Escoffier, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, ainsi qu'une dame Pouille, qui avait été, elle aussi, inquiétée.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

WAZIERS

PRODUIT DE LA LAIQUE. — L'élève Crépieux Jules, de l'Ecole des garçons de Waziers, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, un militaire de passage à Waziers.

Toutes nos félicitations.

MAUVAIS FILS. — Au cours d'une discussion survenue pour un motif des plus futiles, Henri Leleu, 20 ans, mineur, sauta sur son père, Jules Leleu, 56 ans, et lui porta de violents coups de poing sur la tête. Puis comme M. Leleu appelait au secours, le forcené le terrassa et lui porta plusieurs coups de pied.

M. Leleu a porté plainte contre son fils.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

UNE SERVANTE INDELICATE

M. Gramont, cultivateur, constatait l'autre jour qu'un coffret contenant une somme de 70 francs qu'il avait placé dans une armoire, était disparu. Les soupçons se portèrent sur sa servante, Léa Leblanc, femme Scrève. Pressée de questions, celle-ci finit par avouer que c'était bien elle qui avait dérobé le coffret qu'elle restitua d'ailleurs.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie.

ROOST-WARENDIN

LE VELO DISPARUT. — M. Auguste Denève, 41 ans, cabaretier à Raimbeaucourt, était venu à Roost-Warendin en bicyclette. Il laissa sa machine appuyée devant la façade du cabaret Farcy. Quand il voulut la reprendre, il constata avec chagrin qu'un malandrin avait enfourché la bécane et était parti sans laisser l'adresse.

Il a porté plainte et la gendarmerie recherche le bécanier.

CUINCY

VOL DE LAPINS. — Pendant la nuit, des malandrins se sont introduits dans la cour de M. Victorien Canivet, contremaître et ont enlevé dans le clapier cinq lapins valant une dizaine de francs.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

ETRENNES 1913

Jusqu'au 6 Janvier, il sera offert un **MAGNIFIQUE CALENDRIER** à tout acheteur de 500 grammes de **Chocolat LACROIX** (Paquetage violet).

SOMAIN

UNE VOITURE EN FEU. — La voiture de M. Bernard Dai, étant en stationnement devant l'estaminet Lenglain, rue Broille, prit feu par suite de la chute de la lanterne sur des vêtements. Les dégâts sont évalués à 60 francs.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

LES ACCIDENTS. — Aux ateliers des mines de Lens, Joseph Debury, 19 ans, aide wagonnier, rue Saint-Antoine, 35, a eu le pouce de la main droite écrasé par le levier de fermeture de la porte d'un wagon.

Un aide chaudronnier des mêmes ateliers, Louis Guiselin, 15 ans, rue Sainte-Elisabeth, 22, a été grièvement atteint à l'œil par de la rouille qui s'est détachée d'un wagon qu'il réparait.

DANS LA MINE. — A la fosse 1, Demertelaere Emile, 26 ans, coupeur de mur, rue Fénelon, 7, a été blessé à la main droite par la chute d'un tuyau.

A la fosse 14, la chute d'une pierre a contusionné à l'épaule gauche le coupeur de mur Ghéquière Auguste, 23 ans, place Cauchy, 29.

LA VISITE DES VIANDES FORAINES. — L'arrêté municipal dont nous avons précédemment donné le texte et qui prévoit les conditions dans lesquelles devra se faire la visite des viandes foraines et issues, de même que la taxe afférente à cette visite, sera mis en application dès le 1er janvier 1913.

LE FUTUR HOTEL DE VILLE

Hier après-midi a eu lieu, à la mairie, en présence de MM. Basly, maire ; Huleux et Van Pelt, adjoints ; Evrard et Masquelier, conseillers municipaux ; Goniaux, architecte, l'adjudication publique par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction du nouvel hôtel de ville.

Les travaux étaient répartis en quatre lots.

1er lot : Maçonnerie, charpente, pierre, couverture, ferronnerie, ciment armé ; devis estimatif : 241,532 fr. 12. Un seul entrepreneur, M. Louis Alvoet, de Lens, qui présentait une augmentation de 12 p. 100 sur les prix du devis. L'adjudication n'a pas donné de résultat.

2e lot : Menuiserie ; devis estimatif, 55,978 fr. 96. Six soumissionnaires. L'Union des Menuisiers de Roubaix a été déclarée adjudicataire avec 12 p. 100 de rabais.

3e lot : Peinture et vitrerie ; devis estimatif, 23.119 fr. 50. Neuf soumissionnaires. M. Masse Félix, de Tourcoing, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 37 p. 100.

4e lot : Gaz, eau, appareils sanitaires ; devis estimatif, 7,749 fr. 25. Huit soumissionnaires. M. Desbarbieux, de Croix, a été déclaré adjudicataire avec 31 p. 100 de rabais.

LABUISSIERE

VOLEUR DE VELO DECOUVERT. — La gendarmerie de Bruay a arrêté en flagrant délit de vol le nommé Edgard Lecuyer, âgé de 34 ans, terrassier à Hesdigneul, pris en flagrant délit de vol de poules au préjudice de M. Benoit Duranel.

Les gendarmes soupçonnant cet individu d'être l'auteur d'autres méfaits, perquisitionnèrent chez lui et y trouvèrent un vélocipède neuf, démonté et enveloppé. Pressé de questions sur la provenance de cette bicyclette, Lecuyer finit par avouer l'avoir volée il y a six mois chez M. Armand Houyez près de la gare.

Nos lecteurs se rappellent sans doute ce vol que nous avons relaté en son temps.

Le malandrin a été déféré au parquet de Béthune.

LIEVIN

BALAYAGE. — Sans doute captivée par le charme qu'on goûte le matin dans un bon dodo bien chaud, Mme Croxo, née Verrons Blanche, cabaretière, rue Victor-Hugo, a omis de balayer son trottoir à l'heure réglementaire : cette petite dérogation au règlement lui a valu un procès-verbal à titre d'avertissement pour l'avenir.

SOLIDARITE. — Une quête sera faite par les citoyens Fiévet et Beugnet, le 9 janvier prochain, au profit des camarades Duries Léon et Opigez Constant, de Calonne, malades depuis longtemps.